



Institut Sainte-Marie
Enseignement secondaire

Certificat médical de non contre-indication
A l'apprentissage du métier de Boulangerie-Pâtisserie

Je soussigné, Docteur.....

Certifie avoir examiné

Mr, M^{lle}

Né(e) le :

Demeurant à

.....
.....
.....

Et déclare

Qu'il (elle) est exempt de tuberculose (sur base d'examen clinique)

Qu'il (elle) est exempt de toute maladie contagieuse

Qu'il est apte au métier de Boulanger /Pâtissier

J'atteste qu'il/elle est en ordre de vaccination anti tétanos.

La dernière injection de vaccin date de.....

Fait à

le

Signature et tampon (obligatoire)



Institut Sainte-Marie

Place d'Arenberg, 20 - B-6200 Châtelineau

INSTITUT SAINTE-MARIE CHATELINEAU

Tél.: +32 (0) 71 38 09 39 - Fax: +32 (0) 71 24 35 51

www.ismchateleineau.be

E-mail: contact@ismchateleineau.org

TENUE OBLIGATOIRE POUR LES COURS PRATIQUES DE BOULANGERIE - PATISSERIE

Ce règlement poursuit un double but :

I. Le respect impératif des normes de sécurité et d'hygiène.

II. L'apprentissage de comportements indispensables au travail en équipe et à l'accueil de la clientèle.

1. LA TENUE : une tenue réglementaire est exigée lors des travaux pratiques.

Elle comporte :

Tee-shirt blanc uni (minimum 3)

Pantalon pied de poule

Tablier blanc (valet) (minimum 2)

Tablier bleu à bavette (chocolaterie)

Calot (garçons) – Charlotte (filles)

Chaussures de sécurité

MAGASINS DE VETEMENTS PROFESSIONNELS

Halloint Avenue de Philippeville 312, 6001 Charleroi 071 / 47 09 29	Maison Constant Avenue de l'Europe 48, 6000 Charleroi 071 / 32 84 89	MAKRO Rue des Aulniats 1, 6024 Lodelinsart 071 / 27 41 55
---	--	---

Ou tout autre magasin de vêtements professionnels de votre choix.

L'école propose une bourse de vêtements professionnels dès la première semaine de septembre.

2. HYGIENE CORPORELLE :

Le port de bagues, montres, piercings, gourmettes, bracelets et autres bijoux est interdit.

Les cheveux seront propres, courts ou attachés, sans coloration et dessin fantaisiste.

Les ongles seront courts, propres, non vernis et sans gel.

Les garçons doivent se présenter en atelier rasés, barbe ou moustache bien entretenus.